

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W21-728783

148999 A

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 05757

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : TA GHI

Essaddik

Date de naissance : 18/03/1958

Adresse : 13 Rue TANOUADH Hay HANA

Tél. : 0661345638

Total des frais engagés :

480,20 DH

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Omar BENNOUNA
Médecine Générale
Rue 65 N°53, 2^{ème} étg Passage Prince
Ettâouine H. Hassani - Casablanca
tel.: 0522 90 98 07

Date de consultation : 12/01/2023

Nom et prénom du malade : TA GHI ESSADDIK

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : BNP maladie

Enfan

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'att. médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 7/12/23

Signature de l'adhérent(e) :

R. M.

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

VOLET

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12 01 23	C	—	150,00	INP : 091027433 Docteur Omar BENNOUNA Médecine Générale Rue 65 N° 53, 2 ^e Etg Passage Prince Ettaâouna H. Hassan - Casablanca Tél. : 0522 90 98 07

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL JAQUI Dr. JAQUI Bouchra Rue 22 N° 36 147y El Hana Casablanca Tél. : 0522 39 91 24	12-01-2023	330.20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

COLL ADHERENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. A coordinate system is overlaid with H at the top, G to the right, D to the left, and B at the				

Docteur Omar BENNOUNA

Médecine Générale
Echographiste

Diplômé d'Echographie Générale
de la Faculté de Médecine de Montpellier, France
Ex: Médecin des F.A.R
Attestation de D.I.U

Docteur Omar BENNOUNA
Médecine Générale
Rue 65 N°53, 2^{ème} Etg Passage Prince
Ettaouna H. Hassani - Casablanca
Tél.: 0522 99 98 07

الدكتور عمر بنونة

الطب العام

دبلوم في الفحص بالصدى
من كلية الطب بمولنبي بفرنسا

طبيب سابق في القوة المساعدة الملكية

صغيرة

MONOZECAR 500 mg
Boîte de 5 COM PEL
P.P.V: 87,30 DH



6 118001 183821
Maphar
Km 10, route côte 111
Ql-Zenata, Ain Sebaâ, Casablanca
Maroc

PPV: 40DH00
PER: 11/25
LOT: L3648

bottu...

NEOFORTAN® 160 mg

PPV 98DH80
EXP 02/2025
LOT 100437

bidissements.

Rhumix®

Boîte de 10 sachets

P.P.V. : 22,00 DH

6 118000 191032

زنقة 65, ر

90 98 07

Casablanca, le 12/11/23

M. TAGHI

ESSADDIK

87.30

Monozecar



40.00 1cp/1j

Après
14h 5

Cotipred 20 mg

20 mg



98.80 3cp/1j

15j matin

Profoton 160 mg



22.00 1cp x 3 1/2

Après
14h 40

Rhimed



82.10

15x 3 1/2

Euzol 20 mg

bidissements.



PHARMACIE EL JAOUI
Dr. JAOUI Bouchra
Rue 22 N° 36 Hay El Hana
Casablanca
Tél.: 0522 39 91 24

330,30

82,10

الدار البيضاء - هاتف العيادة : 05 22 90 98 07
Rue 65 - N° 53, 2^{ème} Etage - Passage Prince - E

En cas d'Urgences : 06 64 04 525